Fiche programme ERA-Net NEURON

Neurosciences et maladies du cerveau



Infos clés (appel 2022):

BUDGET ANR: 1,8 M€

Financement : 260 K€ maximum par partenaire / 310 K€ maximum pour le coordinateur

DEPOT RÉCURRENT 1 fois par an, en 2 étapes : préproposition en mars/ proposition complète en juin

Description générale :

ERA-NEURON est un réseau européen de recherche (ERA-NET) regroupant 27 agences de financement de la recherche de 22 régions/pays européens et internationaux.

Les propositions doivent couvrir au moins l'un des domaines suivants :

- a) Recherche fondamentale portant sur la pathogenèse, l'étiologie, la progression, le traitement et la prévention des maladies cérébrovasculaires, y compris les MCVS, ainsi que sur la recherche fondamentale visant à élucider le rôle des barrières cérébrales sur les maladies cérébrovasculaires. Cela peut inclure le développement de ressources et de technologies innovantes ou partagées, y compris des outils informatiques et statistiques.
- b) Recherche clinique visant à élaborer de nouvelles stratégies de prévention (y compris la prévention secondaire), de diagnostic, de stratification des patients, de thérapie et/ou de réadaptation pour les maladies cérébrovasculaires.

Plus d'informations : ici

Conditions d'éligibilité :

Entités éligibles : établissement université/ d'enseignement supérieur, organisme de recherche public, hôpitaux et autres établissements de santé, entreprises; PME

Consortium : entre 3 et 5 partenaires de pays différents (Allemagne, Belgique, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaguie, Suisse, Taiwan, Turquie).

L'inclusion de pays « faiblement représentés » (Lettonie, Hongrie, Roumanie, Turquie et Slovaquie) augmente le nombre maximal de partenaires à 6. Un maximum de 2 partenaires par pays est accepté.

Périmètre : Sont exclus les troubles neurodégénératifs : Maladie d'Alzheimer et autres démences neurodégénératives, maladie de Parkinson (MP) et troubles liés à la MP, maladie à prions, maladies des motoneurones, maladie de Huntington, spinocérébelleuse, atrophie musculaire de la colonne vertébrale.

Les essais cliniques ne sont pas éligibles.

Critères et étapes d'évaluation :

Trois critères principaux : Excellence, Impact, Mise en œuvre.

Pré-propositions évaluées par 3 évaluateurs. Propositions complètes évaluées et classées par un panel d'experts internationaux. Décision de financement sur la base de ce classement, et des budgets nationaux disponibles.

Délai entre le dépôt de la pré-proposition et l'invitation à soumettre un dossier complet: 2 mois environ

Conditions de financement pour la France :

Chaque entité éligible est financée par une agence de son pays ; par conséquent, les règles financières diffèrent d'un pays à l'autre. L'ANR financera exclusivement les partenaires français des projets sélectionnés.

Coûts directs éligibles : personnel en contrat temporaire, petit équipement, missions, consommables et animaux, prestations de services (max. 50% du financement demandé par partenaire)

Coûts indirects éligibles (frais de gestion) : 8% des coûts directs éligibles pour les organismes de recherche public ; 68% des frais de personnel + 7% des autres coûts directs éligibles pour les autres organismes (non public)

Taux de financement : 100% des coûts additionnels pour les universités, EPST, EPIC, hôpitaux, organismes de recherche public; 30% pour les entreprises; 45% pour les PME.

Conditions de soumission:

Soumission en deux étapes, sur un portail en ligne Dossier en anglais

<u>Spécificités pour la France</u> :

Le coordinateur français doit obligatoirement appartenir à un organisme de recherche public.

Informations complémentaires :

Contact ANR: Dr. Waed Khalek NeuronCalls@agencerecherche.fr + 33 1 72 73 06 73

http://www.neuron-eranet.eu











